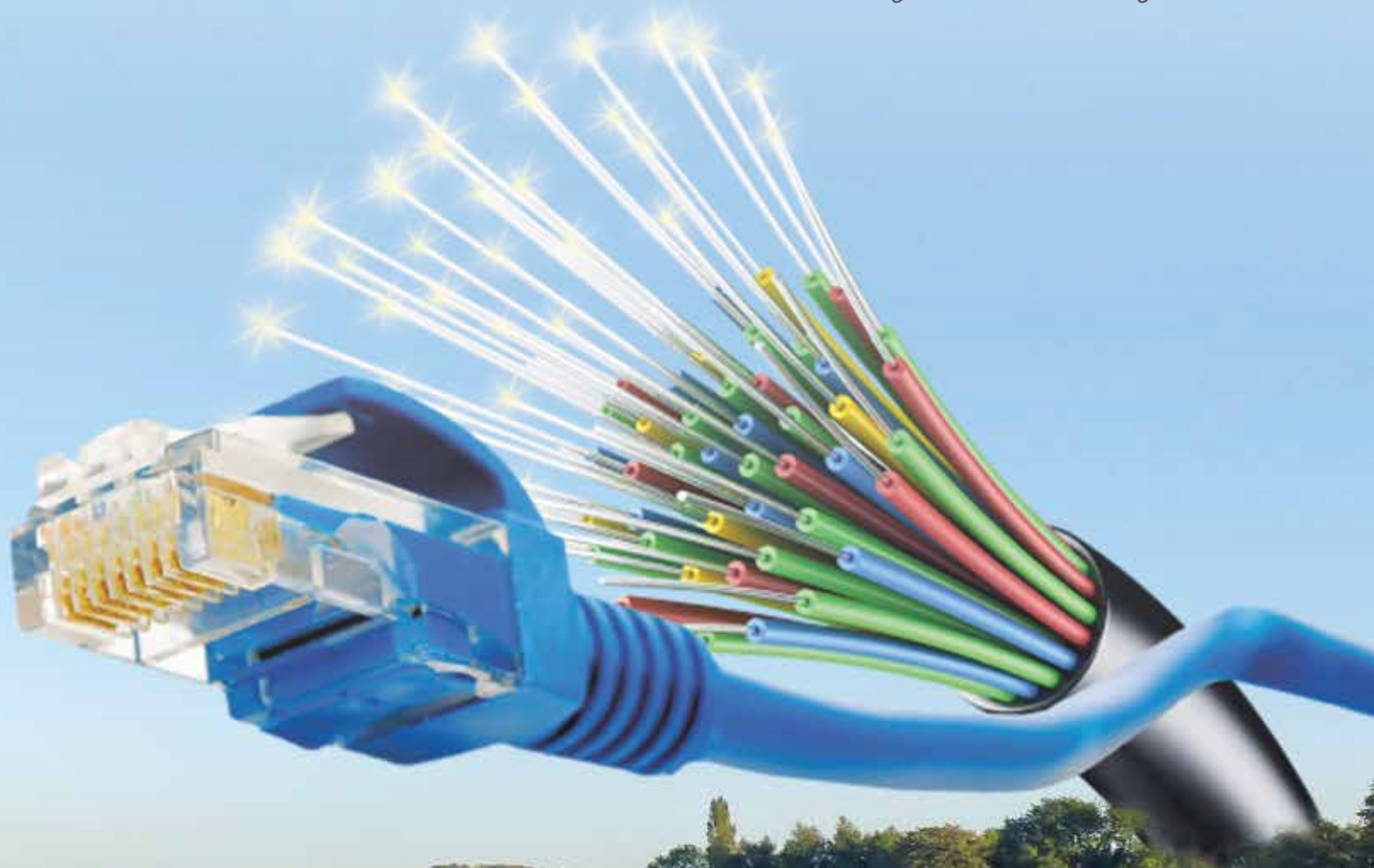


Janvier 2019 | n°3

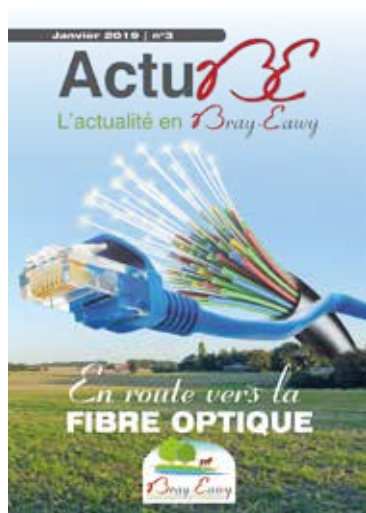
Actu *Bray-Eawy*

L'actualité en *Bray-Eawy*



En route vers la
FIBRE OPTIQUE





Ce numéro est une publication de la
Communauté Bray-Eawy
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray
02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand
Communication et mise en page : Charlotte Giaquinta

Rédaction : Pôles de compétences
Communauté Bray-Eawy

Photos : Communauté Bray-Eawy
(sauf mentions contraires)

Impression : IROPA sur papier composé de fibres
recyclées PEFC

Tirage : 13000 exemplaires

Dépôt légal : en cours

Tous droits de reproduction réservés.

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le
02.32.97.45.65

Ce bulletin d'informations communautaires
pourra être complété tout au long de l'année par des
"flash infos" sur des sujets particuliers.

www.brayeawy.fr

 Communauté de communes Bray-Eawy



SOMMAIRE

Un nouveau centre aquatique en construction	4
La future Maison Médicale à Saint-Saëns	6



Un kit de fournitures scolaires offert aux collégiens	8
Le soutien de Bray-Eawy aux associations	8
Les permanences C.A.U.E et habitat.....	9
Les Accueils de Loisirs	10
Ludisports 76	10
2 ^e Forum Jobs d'été.....	11
Devenez animateur BAFA/BAFD	11
La Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises	12
Montérolier – Buchy : de la halte au pôle multimodal ?.....	14
Les Zones d'Activités	15
Dossier spécial fibre optique	16



Le tourisme en Bray-Eawy	20
En faire toujours plus pour l'environnement	22
Résidence d'artistes.....	24
Spectacles jeunesse	24
Le concert de la Garde Républicaine pour le Nouvel An...25	
Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"	26
Les talents en Bray-Eawy - Portrait.....	27
Les agents à votre service	28
Restez connectés.....	29
Retour en images sur 2018.....	30

Edito

“Bray-Eawy est en ordre de marche...”

Si l'année 2017 a été une période de transition liée à la fusion communautaire, l'année 2018 a été celle de la mise en perspective des projets et de la capacité à les financer. La nouvelle organisation est posée et les transferts de compétences sont maintenant, pour l'essentiel, derrière nous.

Bray-Eawy peut enfin passer à la vitesse supérieure et se focaliser sur l'action à conduire sur son territoire. De nombreux projets en gestation depuis plusieurs mois arrivent désormais au stade de concrétisation : je pense notamment au lancement des travaux de construction du futur centre aquatique dont l'ouverture est annoncée pour début 2020, au soutien à la création d'une maison médicale sur Saint-Saëns, au lancement d'une nouvelle tranche sur la zone d'activités du Pucheuil ou encore au déploiement de plusieurs antennes touristiques à l'échelle du nouveau territoire.

Les différentes actions de Bray-Eawy que nous vous présentons dans ce numéro prouvent une nouvelle fois notre fidélité aux axes prioritaires définis en début de mandat : soutien à l'emploi et au développement économique, services directs aux habitants, défense de chacune de nos 46 communes.

Depuis plusieurs mois, le projet du centre aquatique se réalise de jour en jour ! Ce nouvel équipement sera dimensionné pour répondre à l'ensemble des besoins de nos habitants : l'apprentissage scolaire de la natation, la pratique sportive, les loisirs, le sport santé et le bien-être : un lieu pour tous, un moment de détente pour chacun !

En 2019, nous continuerons à œuvrer pour l'essor du territoire intercommunal, en poursuivant l'extension du maillage territorial de nos accueils de loisirs, en accompagnant les entreprises dans leurs projets et en soutenant l'attractivité touristique de nos communes.

Pour ce 3^e numéro de notre bulletin d'informations communautaires, nous avons souhaité consacrer notre dossier central au chantier de déploiement de la fibre optique qui débutera pour la majorité de nos communes en 2019.

Nous nous devons de continuer à investir sur notre territoire. Ces réalisations participent à notre attractivité et à notre dynamisme.

Suite aux élections municipales partielles intégrales des Grandes-Ventes, le Bureau Communautaire a dû être réélu le mardi 4 décembre dernier.



La majorité des Conseillers Communautaires a souhaité me renouveler sa confiance avec 37 voix contre 27 pour l'autre candidat et je les en remercie.

Cela m'encourage d'autant plus à continuer le travail engagé il y a presque deux ans et à conserver le cap communautaire tel que fixé en janvier 2017.

Je félicite Bernard Bruchet suite à son élection de Vice-Président et remercie Yvette Pasquier pour le travail accompli dans la gestion de la compétence Tourisme, qui n'a pas souhaité se représenter pour privilégier ses autres mandats locaux.

Je vous invite à découvrir à travers ce numéro les nombreuses illustrations des compétences majeures de Bray-Eawy qui figurent dans cet aperçu du fonctionnement d'une intercommunalité enfin stabilisée dans son organisation.

Vous souhaitant bonne lecture, j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux 2019. Je vous souhaite une année riche en découvertes et en émotions.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'N. Bertrand'. The signature is fluid and stylized, with a large loop at the end.

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département

Un nouveau centre aquatique en construction

Les espaces intérieurs

- UN BASSIN SPORTIF couvert de 25 x 12,5 m (5 couloirs) permettant la pratique de la nage en ligne et de la natation course (profondeur de 1,40 m à 1,80 m).

- UN BASSIN D'APPRENTISSAGE ET D'ACTIVITÉS particulièrement paysagé de 140 m² (profondeur de 0,80 à 1,40 m) dédié à l'apprentissage de la natation ainsi qu'à la pratique loisirs, ludique, détente et familiale. Ce bassin accueillera les usagers pour la pratique d'activités aquatiques de type aquagym, aquabike, et de ses dérivés (aquados, aqua-santé...), jardin aquatique, natation pré et post-maternité, gym douce ...

Il sera agrémenté de points d'animations ludiques de type banquettes bouillonnantes, geysers, jets massants, et offrant la possibilité d'installer 2 couloirs de nage sur une quinzaine de mètres environ pour l'apprentissage de la natation... Une rampe d'accès handicapés sera harmonieusement intégrée au bassin et permettra la transition entre les plages et le fond du bassin.

- UNE PATAUGEOIRE de 40 m² pour les plus jeunes
- UN TOBOGGAN INTÉRIEUR

- UN ESPACE BIEN-ÊTRE HUMIDE avec hammam, jacuzzi®, sauna, douches à jets, espace détente / repos

- UN ESPACE D'ACCUEIL général avec sas, hall, banque d'accueil, local poussettes/casques, sanitaires. Un espace d'attente équipé de distributeurs de boissons / confiseries / fruits viendra compléter l'installation et participera à la convivialité de l'équipement

- UN PÔLE VESTIAIRES / SANITAIRES – DOUCHES comprenant 4 vestiaires collectifs ainsi qu'une zone avec cabines individuelles (dont PMR/famille) et casiers, espace bébé, espace beauté-rechauffage

- Des gradins d'une capacité de 50 places assises

- Des surfaces de plages confortables pour la détente autour des bassins

Les espaces extérieurs

- UN SOLARIUM ET DES ESPACES VERTS

- UNE AIRE DE JEU LUDIQUE (SPLASHPAD®)

- Des espaces d'accès : parvis, stationnement vélos, deux roues, cour de service, etc.

En chantier depuis le 4 juillet 2018, la livraison de ce centre aquatique est prévue début 2020.

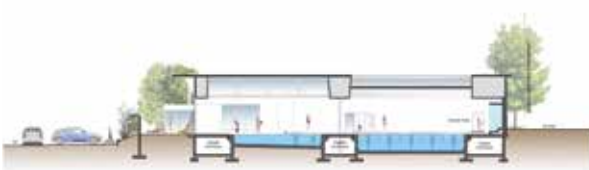
Scannez ce QR code et découvrez le chantier en images



Vue du projet depuis le parvis



M. Bertrand, Président de la Communauté Bray-Eawy, et M. Duclos, Vice-Président en charge du patrimoine, devant le chantier du futur centre aquatique.



Coupe transversale



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Sud



Coupe longitudinale



Le chantier au mois d'octobre 2018

La Communauté Bray-Eawy soutient la construction de la future Maison Médicale à Saint-Saëns

En France, de nombreux exemples montrent l'implication financière indispensable des collectivités territoriales dans la création de maisons médicales, pôles de santé, Maisons de Santé afin de maintenir une offre de soins de proximité à leurs habitants. La Maison de Santé du Pays Neufchâtelois en est l'illustration puisque la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois a été maître d'ouvrage de cette opération, permettant ainsi l'installation de jeunes médecins généralistes qui assurent ou assureront la relève des médecins en fin de carrière. Ce sont en effet désormais 14 médecins qui exercent au sein du cabinet Médisept, alors que 7 exerçaient à Neufchâtel-en-Bray avant la création de la Maison de Santé.

De nombreux praticiens ont fait connaître leurs besoins, leurs attentes ou leurs contraintes concernant cette nouvelle Maison Médicale tant espérée par les habitants de la région de Saint-Saëns.

Ce seront 7 médecins généralistes, 6 infirmières, un podologue, un ostéopathe et une diététicienne qui s'installeront dans le courant du dernier trimestre 2019.

D'autres intervenants dans le domaine du paramédical sont attendus. Jeunes praticiens, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Communauté Bray-Eawy pour proposer votre installation.

L'objectif est d'avoir un site professionnel de grande qualité répondant aux normes et réservant aux patients **un accueil fonctionnel et pluri-disciplinaire.**

Les travaux ont été confiés à des entreprises du territoire aussi souvent que possible.

L'architecte du projet est le cabinet Gilles MARUITTE de Neufchâtel-en-Bray.

Les travaux de démolition ont débuté le 17 octobre 2018. Le désamiantage a été confié à l'entreprise MARELLE, puis en novembre, l'entreprise MALLET de Bellescote a procédé à la démolition de l'ensemble des bâtiments, et à la réalisation de préparation des sols, afin de pouvoir mettre en chantier la construction effective.

En décembre commencera la maçonnerie, puis la pose de la charpente en ossature bois par l'entreprise DELAHAYE.

Le budget de ce projet se situera légèrement au-dessous du million d'euros. **Le Conseil Communautaire a délibéré l'attribution d'une aide globale de 200 000€ au montage de ce projet.**

La Communauté Bray-Eawy versera 150 000€ au promoteur (SCI du Moulin Argente). En contrepartie, ce dernier s'engage à louer les locaux pendant dix ans minimum aux professionnels de santé, avec un loyer revu à la baisse, compte tenu des soutiens financiers de la Communauté Bray-Eawy.

Une subvention de 50 000€ sera également accordée aux praticiens de la Maison Médicale. Cette somme devra servir à leur installation et au financement d'outils spécifiques de certains professionnels (réseau informatique et téléphonique sécurisés, ...). De leur côté, les médecins acceptent notamment d'appliquer les **tarifs conventionnels** établis par la sécurité sociale mais aussi de **recevoir les patients des médecins en congés.**

Encore un peu de patience et vous pourrez venir dans des locaux agréables regroupant vos médecins, vos infirmières et les divers praticiens afin de recevoir les soins que chacun peut souhaiter.



Gilles MARUITTE
architecte D.P.L.G



Alain Lefèbvre (SCI du Moulin Argenté), Nicolas Bertrand, Karine Hunkeler (médecin).



© EURL Gilles MARUITTE - architecte d.p.l.g.



Un kit de fournitures scolaires offert aux collégiens

Inutile de courir dans tous les supermarchés pour trouver le cahier tant désiré par les professeurs, la Communauté Bray-Eawy a décidé d'offrir à chaque collégien du territoire un kit de fournitures scolaires.

1 225 enfants (de la 6^e à la 3^e) se sont présentés à la Communauté Bray-Eawy afin de se voir remettre **un kit de fournitures** à partir du 2 juillet 2018.

Cette distribution, effectuée en période estivale, évitait aux enfants de repartir le jour de la rentrée avec ce gros carton de fournitures.



Le soutien de Bray-Eawy aux associations










Consciente que la gestion des budgets d'une association est parfois compliquée pour les présidents, les trésoriers, les administrateurs et les bénévoles, la Communauté Bray-Eawy a décidé en 2018 d'**accompagner les asso-**

ciations loi 1901, dont le siège se situe sur le territoire communautaire, dans le cadre d'un appel à projets.

Sur les 200 associations du territoire, ce sont un peu plus de 40 associations qui ont été retenues pour un budget global de 12 000€.

Cet accompagnement financier était destiné à financer un projet spécifique, une dotation d'équipement ou l'organisation d'une manifestation exceptionnelle sur le territoire communautaire.

Ce sont par exemple 2 110€ octroyés à la réalisation d'un parcours nature élaboré par des jeunes de centres sociaux pour l'association I.C'ART de Fontaine-en-Bray, ou encore l'installation d'une borne multimédia pour 1 055€ aux Amis de la Résidence d'Eawy de Saint-Saëns. La Confrérie des Compagnons du Fromage Neufchâtel s'est vue accorder, quant à elle, une subvention de 200€ pour la fabrication de chapeaux en feutre.

Associations	Projets, dotations	Total des subventions
Union Sportive de Saint-Martin-Osmonville, Tennis Club Ventois, Association Gymnique de Neufchâtel-en-Bray, INAKA DOJO de Critot, Les Dingos de Neufchâtel-en-Bray, Club de Football de Table de Bellencombe	Achat de matériel de sport 	2 275€
Comités des Fêtes de plusieurs communes du territoire, Syndicat du Fromage Neufchâtel, Les Fées Brodeuses de Neufchâtel en Bray, Comité de Jumelage Neufchâtel/Whitchurch, La Crique-Le Catelier Tennis de Table, Harmonie Neufchâteloise, Bray-Handball de Neufchâtel-en-Bray, Claque Pépins de Bellencombe, Scrabble Neufchâtelois	Achat de matériel (petit électroménager, livres, petit mobilier, fournitures de bureau, informatique...)   	2 115€
Cercle de l'Amitié de Bellencombe, Compagnie Ça s'peut pas, Amicale des Anciens Élèves de Bully, Club des Seniors de Bully, Association du Foyer Rural des Grandes-Ventes, Comité de Jumelage d'Eawy de Saint-Hellier, Comité des Fêtes de Rocquemont	Organisation de repas et/ou spectacles, sorties  	1 400€
Amicales des Anciens Combattants de plusieurs communes du territoire, Rollers en Bray de Mesnières-en-Bray	Achat de drapeaux, flammes publicitaires et tentes 	1 025€
Les P'tits Chérubins d'Esclavelles, Club du Temps Libre de Neufbosc, Art en Bray de Neufchâtel-en-Bray, Anim'SMO de Saint-Martin-Osmonville, Amicale des Boulistes Ventois, Confrérie des Compagnons du Fromage Neufchâtel, Amicale des Sapeurs-Pompiers de Neufchâtel-en-Bray	Achat de matériel pédagogique et de fonctionnement de l'association	990€
Amicale des Anciens Combattants de Saint-Martin-Osmonville, Groupe de Danse Horizons de Neufchâtel-en-Bray, Étoile Gymnique Criquaise	Achat de matériel hifi, sono  	390€

4 permanences habitat 670 euros économisés

Depuis de nombreuses années, une permanence "Habitat" était proposée au siège de la Communauté Bray-Eawy à Neufchâtel-en-Bray.

Face à l'importante demande, depuis le mois de septembre 2017, la Communauté Bray-Eawy a décidé d'étendre ces permanences. Aussi, désormais, **des permanences "Habitat" sont également proposées à Saint-Saëns et aux Grandes-Ventes.**

Ces permanences permettent aux administrés de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les propriétaires privés (propriétaires occupants ou bailleurs) pourront obtenir des réponses autour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour toutes les questions relatives aux travaux de remise aux normes, travaux d'adaptation à la perte de mobilité, travaux de rénovation énergétiques, travaux de sortie d'insalubrité.

Les permanences permettent également d'apporter des réponses sur les aides et subventions et de faciliter la constitution et la réalisation du suivi administratif et technique des dossiers de demande de subventions (aides Anah, Département, caisses de retraite...).

La **Communauté Bray-Eawy investit 12000€ par an**, dans ce dispositif. Les dossiers sont traités **gratuitement** lors des permanences.

**Permanences Habitat
EN BRAY-EAWY**

Nouveau

**Des Subventions*
pour rénover votre logement !**

*sont éligibles les propriétaires ou les propriétaires bailleurs.

Où ?

à Neufchâtel-en-Bray
Le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois de 14H à 16h
dans les locaux de la Communauté Bray-Eawy (7, rue du Pot d'Etain).

à Saint-Saëns
Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9H à 12h à la Mairie.

Aux Grandes-Ventes
Le 4^e mardi de chaque mois de
9H à 12H à la Mairie.

inHari
Bray-Eawy
Communauté de Communes

Sans la contribution de la Communauté Bray-Eawy, un usager devrait payer 670€ pour bénéficier de ces services.

Permanences C.A.U.E Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

La Communauté Bray-Eawy vous propose de rencontrer, gratuitement, Sandrine LE DOARE, architecte conseillère du C.A.U.E. de la Seine-Maritime.

Elle apporte son aide aux particuliers et professionnels (commerçants, artisans, industriels...) qui souhaitent améliorer le fonctionnement, les performances de la construction ou l'esthétique de leur bâtiment.

Ses conseils peuvent concerner le terrain, la réglementation, les matériaux, les couleurs, les volumes, l'organisation intérieure, mais aussi aider à "décortiquer" un document d'urbanisme.

Ce service de proximité est proposé avec le concours de la Communauté Bray-Eawy qui cotise à hauteur d'environ 4000€ par an au C.A.U.E.

Sandrine LE DOARE consulte exclusivement sur rendez-vous au

☎ **02.35.72.94.50**

le 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois au siège de la Communauté Bray-Eawy.

POUR
CONSTRUIRE
AGRANDIR
RÉNOVER
TRANSFORMER
VOTRE HABITATION

**DES
CONSEILS
D'ARCHITECTE**

CAUE 76
SERVICE GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS À
NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

RENSEIGNEMENTS : 02 35 72 94 50 - CAUE@CAUE76.ORG - WWW.CAUE76.ORG

Harmonisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté Bray-Eawy propose des centres de loisirs répartis sur le territoire. Les Communes des Grandes-Ventes, de Mesnières-en-Bray, de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns accueillent les enfants âgés de 3 à 17 ans.

Horaires d'ouverture des accueils de loisirs

	Mercredis à la journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas	Vacances scolaires
Les Grandes-Ventes	7h30-18h30	7h30-18h30 Session d'hiver 2019 : du 11 au 22 février 2019 Session de printemps 2019 : du 8 au 19 avril 2019 Session d'été : à définir selon les sites Session d'automne : du 21 au 31 octobre 2019
Mesnières-en-Bray	-	
Neufchâtel-en-Bray	7h30-12h30 jusqu'au 8 février 2019 7h30-18h30 à partir du 25 février 2019	
Saint-Saëns	7h30-18h30	

Renseignements pour les modalités d'inscription sur chaque site ou auprès du service Action Socio-éducative de la Communauté Bray-Eawy :

 **02.32.97.45.65**

Halloween au centre de loisirs des Grandes-Ventes



Ludisports 76

Ludisports 76 permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives tout en s'amusant.

En Bray-Eawy, ce sont 325 enfants répartis sur 26 créneaux, encadrés par 8 éducateurs sportifs.

Les activités sportives proposées à vos enfants dans le cadre du dispositif Ludisports 76 ont repris depuis le 24 septembre 2018. Elles sont mises en œuvre par

l'équipe d'animation de la Communauté Bray-Eawy. La participation annuelle est de **18€/an par enfant pour les habitants** des 46 communes de la Communauté Bray-Eawy, ou de 24€/an pour les autres communes. Le règlement peut se faire à l'année ou par trimestre.

Pour l'inscription, les pièces obligatoires à fournir sont : un **certificat médical**, la **fiche d'inscription** dûment remplie et le **règlement** (au trimestre ou à l'année).

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou bien inscrire votre enfant à cette activité, nous vous invitons à nous contacter au

 **02.32.97.45.65**

ou par mail : christophe.fitteduval@brayeawy.fr



2^e Forum Jobs d'Été

Devant les difficultés des jeunes (à partir de 16 ans) à trouver un emploi saisonnier pour la période estivale ou un contrat d'apprentissage, la Communauté Bray-Eawy s'engage auprès d'eux et des entreprises du territoire.

Forte du succès de l'édition 2018, la Communauté Bray-Eawy renouvelle son **Forum Jobs d'Été** pour la 2^e édition

le 20 mars 2019 de 10h à 17h

à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Bray

De nombreux partenaires seront présents ce jour-là pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans vos recherches.

À vos agendas et à vos CV !



Devenez animateur BAFA/BAFD

L'animation vous intéresse ?

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs). C'est l'opportunité de se former, et un réel atout sur votre CV. Cette expérience très enrichissante permet d'acquérir confiance et assurance. Autant de qualités qui permettent de se valoriser en entretien que ce soit dans le monde de l'animation ou ailleurs (admission en école post-bac, premier job, stage de fin d'année...).

À partir de 21 ans, le **BAFD** (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectif de mineurs) peut compléter cette formation.

La Communauté Bray-Eawy consacre une enveloppe annuelle de 5 000€ pour apporter un soutien financier aux jeunes du territoire qui souhaitent obtenir l'un ou l'autre de ces diplômes.

En contrepartie, le jeune s'engage à travailler une durée minimum dans l'un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Bray-Eawy.

Pour tout renseignement, contacter le service Action Socio-Éducative de la Communauté Bray-Eawy :

 **02.32.97.45.65**



La Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises !

Plusieurs actions sont portées par la Communauté Bray-Eawy (CBE) pour favoriser et maintenir l'installation d'entreprises, participant ainsi à la création de nouveaux emplois et visant à développer un territoire attractif, dynamique, tant pour le déploiement de nouveaux services que pour l'accueil de nouveaux ménages.

Parmi ces actions, la Communauté Bray-Eawy a choisi de s'associer à des partenaires reconnus tels que le Département de la Seine-Maritime, la CCI ou encore Initiative Rouen afin de mettre en place un appui direct aux entreprises via les dispositifs Aides à l'Immobilier d'Entreprise mais aussi l'octroi de prêts d'honneur.

Un budget de 30000€ est ainsi prévu pour l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise.



Aides à l'Immobilier d'Entreprise, premier bilan 2018

Première entreprise du territoire à bénéficier de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise, Ridel Energy située sur la Zone d'Activités Sainte Radegonde de Neufchâtel-en-Bray a signé sa convention de financement avec le Département de la Seine-Maritime et la Communauté Bray-Eawy le 26 octobre 2018.

À cette occasion, une trentaine de personnes ont pu découvrir l'entreprise et son activité de récupération d'énergie. Reconnue Entreprise French Fab pour son procédé innovant, elle a reçu officiellement son chèque de financement de 36598,10€ composé

d'une participation de 5000€ de la Communauté Bray-Eawy et de 31598,10€ du Département de la Seine-Maritime.

Cette aide a contribué au réaménagement de ses locaux d'entreprise, plus particulièrement sur les bureaux commerciaux et administratifs ainsi que les parties communes (sanitaires, salle de réunion, salle de pause) afin de recevoir ses salariés dans de meilleures conditions de travail. L'entreprise en plein développement a pu créer 2 emplois en 2018 d'où la nécessité d'optimiser ses locaux pour accueillir à la fois clients et nouveaux collaborateurs.

Ridel Energy n'est pas la seule entreprise du territoire à avoir candidaté, trois autres entreprises sont présentes pour un appui via l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise début 2019 avec examen de leur dossier en commission départementale en février prochain.

Nicolas Bertrand, Président de la Communauté Bray-Eawy, François-Xavier Lechevalier, directeur de Ridel-Energy, Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime.



Les dispositifs d'aides aux entreprises disponibles à la CBE

L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise

En partenariat avec le Département de la Seine-Maritime, la CBE a choisi d'aider les entreprises dans leurs investissements immobiliers (construction, extension, rénovation du bâti, aménagements, acquisition de locaux ou de foncier (hors zones d'activités intercommunales) ainsi que frais de maîtrise d'oeuvre, terrassements, voiries, parkings, clôture et espaces verts...)

L'aide financière de la CBE est fixée à un taux de 2,5% du montant total HT des investissements éligibles, plafonné à 5000€ de subvention. Pour en bénéficier, les entreprises demandeuses doivent réaliser une opération d'un montant minimum de 5000€ HT.

À cette aide directe de la CBE, le Département de la Seine-Maritime ajoutera sa participation à hauteur de 10% du montant total HT des investissements éligibles, plafonnée à 60 000€.

Le dispositif Initiative Rouen

La CBE a conventionné avec l'association Initiative Rouen pour aider les créateurs et repreneurs d'entreprises locales dans la recherche de financements, cœur de mission de ce réseau d'experts. Dans ce cadre, chaque projet local accompagné peut accéder à des financements privilégiés au travers notamment de prêts d'honneur. Pour chaque entreprise accompagnée, la CBE verse une aide de 1200€ destinée à alimenter le fond de prêts.

Comment bénéficier de ces aides ?



Et le LEADER de Seine en Bray ?

Développer un fonds-levier en 2019

LEADER est un programme européen spécifique d'appui aux projets en milieu rural. Piloté par le PETR du Pays de Bray, ce programme reposant sur une stratégie locale de développement propre au territoire du Pays de Bray vise notamment à soutenir des projets privés qui entrent dans les objectifs de la stratégie locale : diversification des activités agricoles, entreprises touristiques, commerces autour de la promotion des produits du terroir, autant de projets privés qui peuvent se voir soutenus dans le cadre de LEADER.

Bénéficier d'un appui de LEADER est conditionné à l'obtention d'aides publiques, c'est pourquoi la CBE

souhaite développer un fonds "d'amorçage", un fond-levier pour permettre aux micro-projets ou micro-entreprises hors critères des aides publiques classiques de bénéficier des aides Leader par un appui financier intercommunal.

En lien avec la Région et le PETR, la CBE va travailler à l'élaboration de ce fond en 2019.

Comment bénéficier de LEADER ?

Tout porteur de projet intéressé par les aides LEADER peut se rapprocher du PETR du Pays de Bray :

02.32.97.56.14

Créateurs d'entreprises : bénéficiez d'un accompagnement de A à Z avec les permanences CCI !

Le 28 juin 2018, la Communauté Bray-Eawy a signé une convention avec la CCI pour la mise en place d'un guichet unique d'accueil CCI au sein des locaux de l'intercommunalité.

Outre l'appui à l'instruction des projets dans le cadre des dispositifs cités dans les pages précédentes, la CCI tient ainsi une permanence d'accueil et de conseils aux créateurs d'entreprises toutes les semaines.

Conseil en stratégie, dispositif "Je monte ma boîte", recherche de financements, aide à la constitution du Business Plan...

Depuis l'été 2018, c'est ainsi près d'une trentaine de contacts, porteurs de projets en cours ou en attente de maturation qui ont pu bénéficier de conseils.

Chaque mardi après-midi de 14h à 17h

un conseiller territorial spécialisé dans la création vous accueille pour mieux préparer votre projet.



Pour prendre rendez-vous

contacter Mme Valérie Santais

06.70.43.40.08

02.32.10.05.00

ou par mail valerie.santais@normandie.cci.fr

Montérolier – Buchy : de la halte au pôle multimodal ?

À ce jour, sur une petite partie de son territoire, la Communauté Bray-Eawy est traversée par la ligne Rouen – Amiens, dont une des haltes est située sur la Commune de Montérolier.

Depuis près de dix ans, la halte ferroviaire de Buchy-Montérolier connaît une hausse de fréquentation.

Le diagnostic de territoire du Pays de Bray réalisé par le PETR en 2014, a identifié la Gare de Montérolier comme un enjeu majeur dans les années à venir en matière de déplacement sur le secteur.

En effet, depuis 2011 on comptabilise une moyenne de 200 à 300 montées hebdomadaires. Les difficultés

de déplacements en centre-ville de Rouen, la difficulté d'accès à la métropole rouennaise depuis le plateau, l'expansion des coûts liés au transport automobile ont poussé les habitants à utiliser des alternatives de transports quotidiens, covoiturage, bus, mais également transports en train.

De fait, cette halte revêt un véritable intérêt pour les migrations pendulaires avec un accès à Rouen entre 20 et 30 min. Toutefois, afin de favoriser son usage, il convient d'optimiser les abords de la halte, ses accès et stationnements, et revoir le site en matière de sécurité et services complémentaires.

C'est sur la base de ce constat que **la Communauté de Communes a souhaité s'engager aux côtés de la Commune de Montérolier en mobilisant 200 000€** pour la totalité du projet, comprenant l'étude de faisabilité, le pré-projet de réaménagement et de développement du site.

L'objectif sur 2019 sera d'étudier les scénarios d'aménagement et les possibilités de services complémentaires : gare cyclo, réorganisation des stationnements, borne de recharge pour véhicules électriques, accès piétons... en vue de permettre le développement d'usage de déplacements alternatifs et plus durables, autour de ce pôle multimodal en devenir.

À plus long terme, la revalorisation d'un tel équipement permettra de rendre le territoire plus attractif pour de nouveaux ménages.



© Wikipedia

Zone d'Activités du Puceuil

Suite à la réalisation des fouilles archéologiques préventive, le Permis d'Aménager pour l'extension de la zone d'activités est en cours d'instruction. Il devrait être accordé au plus tard au 31 janvier 2019 et sera poursuivi dans la foulée du lancement des travaux d'aménagement et de voirie.

C'est ainsi trois lots parcellaires qui devraient voir le jour au 1^{er} semestre 2019. En parallèle, seront conduites les différentes ventes de terrains avec les acquéreurs potentiels. Deux nouvelles entreprises sont ainsi attendues.

Projet de Zone d'Activités des Grandes-Ventes

Fin 2016, une étude d'opportunité conduite par Seine-Maritime Expansion (devenue Seine-Maritime Attractivité) avait signifié l'intérêt de créer une zone d'activités sur la Commune des Grandes-Ventes dédiée à l'accueil d'entreprises artisanales. C'est sur la base de ce constat que la Communauté Bray-Eawy avait délibéré en septembre 2017 pour l'acquisition de 6 ha en zone AU (selon le PLU) sur la Commune. L'année 2019 sera ainsi consacrée à la mise en œuvre de ces acquisitions ainsi qu'à la conduite des études pré-opérationnelles pour lancer l'aménagement futur du secteur concerné.

Zone d'Activités des Hayons

Une dernière parcelle de 25 000 m² est encore vacante. Toutefois, au regard de la teneur des contacts avec les entreprises intéressées pour s'installer sur ce secteur, le terrain a vocation à être redécoupé pour offrir une taille plus adaptée aux besoins exprimés.

Plusieurs entreprises ont été reçues avec des attentes et intérêts très forts pour s'installer sur la zone des Hayons, rencontres suivies d'engagements officiels quant à leur future installation. Aussi, l'année 2019 sera consacrée au redécoupage et réaménagement de cette parcelle.

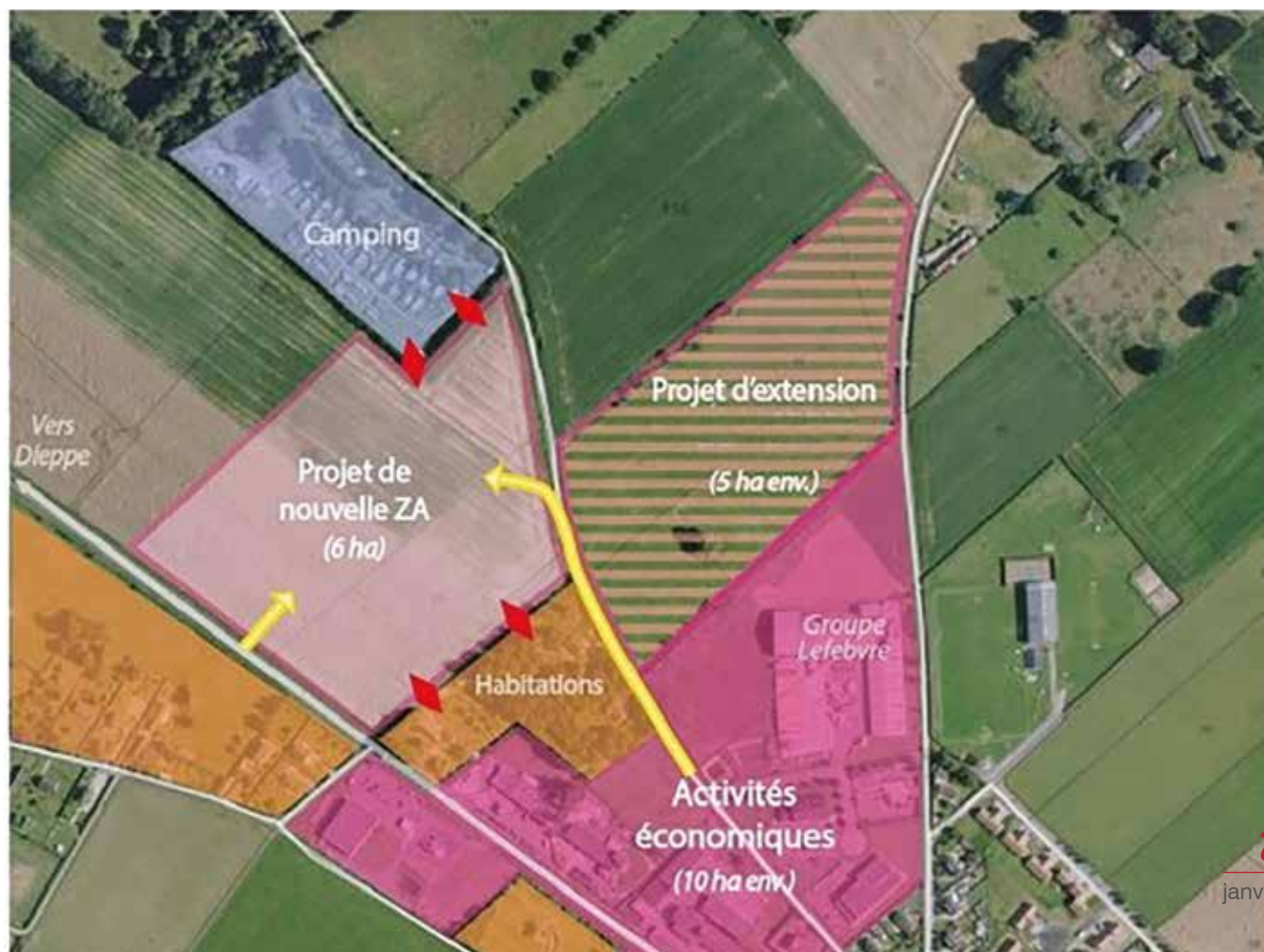
Vous êtes intéressé pour vous installer sur le secteur ou sur l'une des zones d'activités ?
Vous souhaitez développer ou installer votre entreprise sur notre territoire ?
Vous souhaitez bénéficier des aides présentées ?

La Communauté Bray-Eawy est à votre écoute !

02.32.97.45.65

ou par mail clothilde.morisset@brayeawy.fr

Localisation du projet de zone d'activités - Les Grandes-Ventes



Dossier spécial fibre optique

Après l'électricité, l'eau, l'assainissement, le téléphone, ... un nouveau service **indispensable pour nos territoires** pour les prochaines décennies : **l'Internet à Très Haut Débit, via la fibre optique.**

La fibre optique, c'est quoi ?

La fibre optique est un fil de verre très fin dans lequel est envoyée de la lumière qui permet le passage de l'Internet, de la téléphonie, de la vidéo, ...

Cette technologie est utilisée depuis plus de trente ans par les opérateurs de télécommunications, au sein de leurs réseaux. Demain, elle sera à la portée de chaque habitant de la Communauté Bray-Eawy, puisqu'elle sera généralisée jusqu'à la prise dans le logement de chacun : c'est le FttH (Fiber to the Home, ou fibre optique jusque chez l'habitant).

Qui déploie la fibre optique ?

Pour que le déploiement de la fibre optique dans les 46 communes de notre territoire se fasse dans des délais relativement courts, la Communauté Bray-Eawy s'est associée au Département de la Seine-Maritime au sein de Seine-Maritime Numérique. **Seine-Maritime Numérique** est une structure publique qui **prend en charge le déploiement de la fibre optique jusque chez les habitants**, non seulement dans le centre-ville de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns mais également dans les plus petites communes et les hameaux les plus isolés.

Amener la fibre optique dans chaque foyer habitant une des 46 communes est un projet technique compliqué et ambitieux. Il va falloir déployer la fibre optique dans chaque rue de chaque hameau ce qui nécessite la contribution financière des tous les acteurs publics : la Communauté de Communes, le Département, la Région Normandie et l'État (Plan France Très Haut Débit).

Les montants financiers en jeu sont considérables : 25 M€ à l'échelle de la Communauté de Communes (360 M€ à l'échelle départementale).

Au fur et à mesure du déploiement et de l'ouverture du réseau, les habitants pourront décider de modifier leur abonnement ou de changer d'opérateur afin de basculer leur accès à Internet vers la fibre optique et le Très Haut Débit. Les débits proposés par la fibre optique sont au minimum de 100 Mb/s (à comparer à quelques Mb/s pour l'ADSL suivant la localisation de votre logement) et probablement demain 1 Gb/s (1 000 Mb/s).

Merci à Seine-Maritime Numérique pour l'élaboration de ce dossier.



Les atouts du FttH (Fiber to the Home) ou fibre optique jusque chez l'habitant

- Des débits quasiment illimités. Les opérateurs du marché commercialisent en 2018 des offres d'accès à Internet sur la fibre allant de 100 Mbits/s à plusieurs centaines de Mbits/s, à comparer à des débits ADSL de quelques Mbits/s. Il sera probablement nécessaire que les opérateurs changent les box de leurs abonnés afin qu'ils puissent bénéficier de tels débits
- Insensible aux intempéries : foudre, humidité, ... et insensible aux perturbations électro-magnétiques.
- Une fabrication maîtrisée, rendant plus facile la maintenance et la pose de câbles optiques. À noter que la France est le premier producteur de fibre optique en Europe et que nous exportons ces produits. Un fabricant majeur est notamment basé en Normandie.
- Une éligibilité totale du territoire à la fibre, et au Très Haut Débit, de par la conception même du réseau.

Les déploiements dans la Communauté Bray-Eawy

Les études préalables aux travaux de SETICS et SOGETI sont en cours sur tout le territoire depuis début 2018.

Les travaux seront réalisés progressivement dans toutes les communes entre fin 2018 et fin 2022 par AXIANS, SOGEA, SPIE, AXIONE, BOUYGUES et RESONANCE. Les ouvertures commerciales des services se feront progressivement à partir de fin 2019, dès que les travaux seront finis sur une plaque.



© Seine-Maritime Numérique

Dossier spécial fibre optique

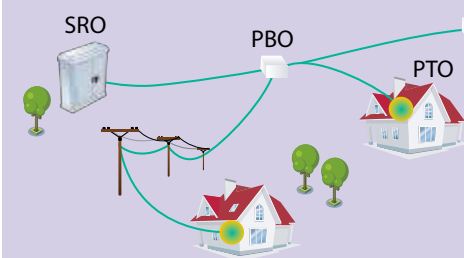
Qui sera raccordé ? Et comment ?

Seine-Maritime Numérique vise le raccordement de tous les foyers, artisans, entreprises, mairies, écoles, ... situés sur une des communes du territoire. Les travaux qui sont en cours permettront l'arrivée de la fibre optique en domaine public à proximité de chaque habitation jusqu'à un boîtier (généralement à moins de 90 m de l'habitation). Le raccordement final et l'entrée de la fibre optique dans l'habitation ne se fera qu'au moment où un abonnement sera souscrit par l'habitant. Le Fournisseur d'Accès à Internet de son choix prendra en charge ce raccordement.

Dans les bâtiments regroupant plus de 4 logements (et/ou plus de 4 locaux professionnels), le boîtier sera installé à l'intérieur du bâtiment. Si vous êtes propriétaire d'un tel bâtiment, vous serez contacté par Seine-Maritime Numérique ou par une des entreprises en charge des travaux pour signer une convention de passage de la fibre avant réalisation des travaux.

Un Sous-Répartiteur Optique (SRO) est une armoire de rue située sur le domaine public, regroupant des poches de 300 à 700 abonnés, sur laquelle sont raccordés les PBO.

Le Point de Branchement Optique (PBO) est un boîtier installé sur poteau, en façade, chambre de tirage ou colonne montante, permettant le raccordement de 1 à 6 foyers, à moins de 90 mètres des Points de Terminaison Optique (PTO).



Le PTO est la prise installée par le fournisseur d'accès à Internet chez l'abonné, permettant le branchement de la Box Fibre.

Qui finance les travaux

Les travaux sont financés à part égale par la Communauté Bray-Eawy et le Département de la Seine-Maritime. Des subventions sont apportées par la Région Normandie et l'État.

Enfin, les opérateurs qui utiliseront le réseau pour proposer des offres aux habitants paieront un droit d'utilisation du réseau.

Quels opérateurs ?

Quelles offres et à quels prix ?

Tous les opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet pourront utiliser le réseau en fibre optique construit pour proposer des services d'accès à Internet aux habitants.

Pour ces derniers, il est fort probable que, très vite, les quatre grands opérateurs nationaux proposent des offres sur la totalité des communes (SFR, Free, Orange, Bouygues Télécom). Cependant, à l'ouverture commerciale du réseau, seuls certains d'entre eux, peut-être, auront fait les investissements complémentaires nécessaires.

Ces opérateurs proposeront les mêmes offres d'accès à Internet via la fibre optique au même tarif que pour les habitants de Paris ou Rouen.

Pour les entreprises, des opérateurs spécialisés sur ce marché proposeront non seulement des offres d'accès à Internet mais également des offres d'hébergement, de sauvegarde de données, d'outils informatiques, ...



SRO (Sous-Répartiteur Optique)



PBO (Point de Branchement Optique)



PTO (Point de Terminaison Optique)

Dossier spécial fibre optique

Foire aux questions

Le réseau téléphonique actuel (réseau cuivre) sera-t-il démonté lors du raccordement final ?

Le réseau fibre optique est un second réseau **totale-ment indépendant** du réseau téléphonique existant qui appartient à Orange.

Je travaille depuis chez moi. Puis-je souscrire un abonnement personnel et un abonnement professionnel ?

Nous visons le raccordement de tous les logements et locaux professionnels en nous basant sur les données cadastrales, les données des Impôts et le relevé de boîte aux lettres. Nous prévoyons **un raccordement par logement et un par local professionnel**.

Si un particulier souhaite un abonnement supplémentaire dans son habitation, ce raccordement supplémentaire sera à sa charge.

J'habite un immeuble de plus de 4 logements. Mon quartier est éligible à la fibre mais pas moi. Pourquoi ?

Seine-Maritime Numérique a besoin d'une autorisation pour raccorder un immeuble à la fibre optique puisque nous faisons entrer la fibre optique et installons des boîtiers dans les parties communes. Pour cela, il nous faut **l'autorisation du propriétaire** (ou du syndic de copropriété).

Nous vous invitons donc à questionner votre propriétaire si vous êtes locataire ou à mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de copropriétaire le sujet de la signature d'une convention avec Seine-Maritime Numérique pour le raccordement de l'immeuble à la fibre optique.

Mon fourreau en domaine privé est cassé ou bouché. Que dois-je faire ?

Le domaine privé est de la **responsabilité du propriétaire**. Il appartient au propriétaire de réparer le fourreau.

Si un raccordement en aérien est possible, il vous sera proposé par le technicien qui viendra faire le raccordement.

Je suis propriétaire, bailleur ou gestionnaire d'un immeuble d'au moins 4 logements. Je veux qu'il soit équipé de la fibre même si mon locataire ne veut pas la fibre.

Nous vous invitons à **signer une convention avec Seine-Maritime Numérique** pour le raccordement de votre immeuble. Cela peut nécessiter un vote en syndic de copropriété. Après signature et après approbation du dossier technique présentant les travaux à réaliser, la fibre optique sera installée **dans les parties communes**. Le raccordement final d'un logement se fera quand le locataire souscrira un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet.

Quels types de travaux vont être réalisés sur ma commune ?

Dans la majorité des communes, les travaux à réaliser seront les suivants :

- **Installation d'armoires de rue** (appelées SRO / sous-répartiteur optique) en domaine public permettant le raccordement de 300 à 700 foyers ;
- **Installation de boîtiers** (appelés PBO / Points de branchement optique) en aérien, en sous-terrain ou en façade ;
- **Tirage de la fibre optique** entre les armoires de rue SRO et les PBO en utilisant autant que possible les réseaux aériens et souterrains existants.

Des travaux de génie civil, des renforcements de poteaux existants ou d'installation de poteaux supplémentaires pourront être nécessaires selon l'infrastructure existante et les préconisations d'ingénierie.

Certains propriétaires pourront être sollicités par Seine-Maritime Numérique ou par une des entreprises de travaux s'il est nécessaire d'installer un poteau sur la parcelle, d'accrocher la fibre optique en façade de la maison avec les câbles téléphoniques, ...

Lorsque le déploiement en aérien est prévu, nous invitons tous les habitants à **s'assurer que leurs arbres et haies sont correctement élagués**. En effet, si ce n'est pas le cas et que des arbres gênent, il ne sera peut-être pas possible de déployer la fibre optique dans leur rue. **Merci de respecter les personnes qui travaillent pour le déploiement de la fibre**. Si vous voyez des travaux sur votre chemin, ralentissez et respectez la signalisation (feux tricolores,...).

Dossier spécial fibre optique

Je construis / rénove ma maison. Je la pré-équipe pour l'arrivée de la fibre optique

Lors d'une opération de construction ou de rénovation importante d'une habitation, il est obligatoire depuis 2017 pour le propriétaire de pré-équiper l'habitation pour l'arrivée de la fibre optique.

Concrètement, vous pouvez prévoir l'installation de 1 ou 2 fourreau(x) de type PVC 42/45mm de diamètre ou une gaine TPC télécom verte de 30 mm de diamètre (avec un intérieur lisse) jusqu'à la limite de propriété. Il faudra prévoir un regard 40/40, qui accueillera le fourreau en attente. Attention à ne pas créer d'angle droit qui empêcherait le passage du câble optique (proscrire les coudes avec un angle à 90° et prévoir plutôt des angles à 120°). Pour bien repérer le réseau et éviter d'arracher les câbles lors de travaux ultérieurs, il est recommandé d'installer un grillage avertisseur vert à 30 cm au-dessus du réseau à construire.

À l'intérieur, votre logement doit respecter les recommandations NF C 15-100 qui prévoient entre autres une prise RJ45 par pièce à vivre.

Ce projet va-t-il permettre la création d'emplois locaux ?

Plusieurs entreprises locales participent aux travaux. Il est possible par exemple de citer l'entreprise PRC Travaux Publics basée à Mesnières-en-Bray ou l'entreprise 2ER Normandie d'Yvetot.

Le groupe Bouygues Énergie et Services, via sa filiale Axione, a installé son centre principal de travaux à Neufchâtel-en-Bray et une quarantaine d'emplois sont créés localement.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou souhaitez changer de secteur d'activités, les métiers de la fibre optique recrutent.



© Seine-Maritime Numérique

601 communes
à fibrer

20 000 km de
câbles optiques à déployer

4 000 conventions
avec des particuliers
(pour accrocher la fibre
en façade des maisons)

www.smn76.fr



60 000 boîtiers
optiques à installer
dans les communes
(en aérien,
en façade de maisons,
en souterrain, ...)

6 000 conventions avec
des propriétaires d'immeubles
de plus de 4 logements
(pour l'arrivée de la fibre dans le collectif)

500 conventions
avec des maires
(pour installation d'armoires de rue)

Organisation de la saison estivale touristique

Du 1^{er} juillet au 31 août, de nouvelles antennes d'accueil touristique ont été mises en place : en plus de l'Office de Tourisme principal de Neufchâtel-en-Bray, les Communes des Grandes-Ventes, de Saint-Saëns, Mesnières-en-Bray et Nesle-Hodeng/Saint-Saire sur l'Avenue Verte disposaient d'un point d'informations touristiques. Les touristes obtiennent ainsi plus facilement des informations et des conseils pour organiser leur séjour et leurs visites, à proximité de leur lieu de résidence.

Nouveaux horaires de l'Office de Tourisme

Depuis le printemps 2018, les horaires de l'Office de Tourisme ont été modifiés pour mieux répondre aux demandes du public :

Du 15 septembre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 14 juin	Du 15 juin au 14 septembre	Dimanche et jours fériés
Mardi: 14 h 00 à 17 h 00 Vendredi: 14 h 00 à 17 h 00 Samedi: 10 h 00 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 00	Du mardi au samedi: 10 h 00 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 00	Du mardi au samedi: 9 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h 00	10 h 00 à 13 h 00 uniquement en haute saison (15 juin au 14 septembre)

Des vélos mis à disposition gratuitement

Les 10 vélos acquis par la Communauté Bray-Eawy ont été proposés en prêt gratuit cet été sur différents endroits du territoire :

- à l'Office de Tourisme principal de Neufchâtel-en-Bray,
- sur l'Avenue Verte, gare de Nesle-Saint-Saire,
- en forêt d'Eawy, aux Ventes-St-Rémy

Ce service a été particulièrement apprécié des touristes mais aussi des habitants du territoire.



Antenne des Grandes-Ventes



Antenne de Neufchâtel-en-Bray



Antenne de Saint-Saëns

En partenariat avec les Communes qui nous accueillent, la **Communauté Bray-Eawy** organise chaque année aux beaux jours des **randonnées accompagnées**, la traditionnelle **randonnée de l'Ascension**, autour de Bouelles en 2018,

et les **randonnées du Jeudi**, en juillet et en août, qui ont rassemblé 248 marcheurs au total sur les 4 dates de 2018.

Rendez-vous en 2019 pour de nouvelles randonnées !



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Des manifestations ont été organisées par le Département de la Seine-Maritime en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal :

Randonnées nordiques,
jeudi 12 juillet et jeudi 20 septembre 2018

Rallye des Familles,
le samedi 14 avril 2018

LES RANDONNÉES DU JEUDI EN BRAY-EAWY

Randonnées gratuites accompagnées de 8 à 10 km

Jeudi 05 juillet : Autour de Saint-Saëns
Jeudi 26 juillet : Autour des Grandes-Ventes
Jeudi 09 août : Autour de Fesques
Jeudi 23 août : Autour de Bully

Pour une meilleure organisation et dans un souci de sécurité, prière de s'inscrire

BRAY-EAWY TOURISME
6, Place Notre-Dame 76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 93 22 96
<http://tourisme.brayeawy.fr/>

Organisée par la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre, la **Communauté Bray-Eawy** a participé à la

Journée Départementale de la Randonnée Pédestre,
le dimanche 3 juin 2018 à Neufchâtel-en-Bray

La **Fête du Terroir** est une bonne occasion pour mettre en avant l'ensemble du territoire et des activités en Bray-Eawy. Elle aura lieu le **dimanche 7 juillet 2019**.

LA FÊTE DU TERROIR EN BRAY-EAWY
DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2018

21 sites participants sur 13 communes

Programme complet auprès de : **Bray-Eawy Tourisme**
6, Place Notre-Dame 76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 93 22 96
tourisme@brayeawy.fr [facebook.com/tourismebrayeawy](https://www.facebook.com/tourismebrayeawy)

715 visiteurs
21 sites participants
sur **13** communes



PAYS DE BRAY

Sacré Pays de Bray

Organisé par le PETR du Pays de Bray en partenariat avec l'Office de Tourisme, la 3^e édition a permis cet été de découvrir le patrimoine.

Les églises de **Quièvecourt**, **Neufbosc**, **Sainte-Geneviève** et **Neuville-Ferrières** ont été ouvertes en juillet, et les églises de **Bully**, **Fesques**, **Rocquemont** et **Graval** sur le mois d'août.



Antenne de Mesnières-en-Bray

En faire toujours plus pour l'environnement



ENVIRONNEMENT

LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

CITEO

► Je mets mes papiers et emballages EN VRAC, NON IMBRIQUÉS, dans le bon conteneur.



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Textiles et chaussures (reliées par paire)



Bouteilles et flacons en plastique



Journaux, magazines, revues et TOUS les papiers



Bouteilles et contenants en verre sans couvercle ni bouchon



TOUS les autres EMBALLAGES en plastique



Scannez ce QR code pour en savoir plus sur la gestion des déchets



ou sur www.brayeawy.fr

Opération poules 2019

130 poules ont été commandées l'année dernière pour 65 foyers qui avaient candidaté.

La Communauté Bray-Eawy renouvelle l'opération poules en 2019, avec 5 poulaillers à gagner par tirage au sort.

130 poules commandées



5 poulaillers à gagner par tirage au sort

1 poule
2 poules
3 fois moins de déchets

La Communauté Bray-Eawy offre contre bons soins 2 poules à 100 foyers d'adoption.

Attribution de 5 poulaillers par tirage au sort le jour de la remise

Candidatez avant le 30 avril 2019

Si vous n'êtes pas propriétaire de poules et que vous souhaitez en adopter, faites acte de candidature en adressant une lettre de motivation à :

Communauté Bray-Eawy
7 Rue du Pot D'Étain
76270 NEUFCHATEL EN BRAY
Ou par mail : laurence.pholophe@brayeawy.fr
Renseignements complémentaires au 02 32 97 45 65



Tout se transforme, tout se recycle !

Beaucoup de solutions existent pour donner une seconde vie à vos objets et valoriser ce que vous vouliez jeter. Comme pour la collecte sélective, les conventions avec des éco-organismes assurant la collecte et le recyclage des déchets ont été renouvelées. Trouvez le point de collecte le plus proche et déposez gratuitement :

- vos **appareils ménagers** avec l'éco-organisme Éco-Systèmes :

www.eco-systemes.fr

- vos **ampoules à économie d'énergie** et vos **néons** usagés avec l'éco-organisme Recylum :

www.recylum.com

Vous devez les déposer en magasin ou dans les déchetteries du territoire.

- vos **meubles** avec Éco Mobilier :

www.eco-mobilier.fr

Une benne de récupération du mobilier est à votre disposition dans les déchetteries.

- vos **textiles** avec Éco Textiles :

www.ecotextile.tm.fr

Les TLC (textiles, linge de maison, chaussures) pourront être recyclés pour faire des chiffons ou des isolants. En bon état, ils seront revendus à bas prix dans des friperies.



ENVIRONNEMENT

La mise à disposition de composteurs

Vous pouvez acquérir auprès de la Communauté Bray-Eawy un composteur pour valoriser vos déchets :

- 320L (15€)

- 640L (25€)

- lombricomposteur (23€)

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR			CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR		
DÉCHETS DE JARDIN	DÉCHETS DE CUISINE	DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES	DÉCHETS DE JARDIN	DÉCHETS DE CUISINE	DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES
Déchets de jardin traités chimiquement	Pelures d'agrumes (pamplemousse, orange, citron, ...)	Excréments d'animaux domestiques, litières souillées	Tontes de pelouse	Épluchures de légumes et fruits	Fleurs fanées
Déchets végétaux trop grossiers (Ø > à 2-3 cm)	Os et arêtes	Poussières d'aspirateur, balayures	Tailles de haies	Marc de café et filtre, sachet de thé	Sciure et copeaux de bois
Plantes malades	Noyaux, coques de noix et de noisettes	Produits chimiques	Feuilles mortes	Restes de repas sauf viande et os (oléagineux, pâtes, ric, pain...)	Cendres de bois refroidies
Mauvaises herbes montées en graines	Restes de viande et de poisson (pour éviter odeurs et rongeurs)	Gravats, plâtre	Mauvaises herbes (sans montées en graines et fanées de légumes)	Coquilles d'œufs	Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier
Coupes de thuya et de résineux	Coquilles d'huîtres et de moules	Cigarettes			
Terre, gravier, sable, cailloux		Charbon de barbecue			
		Huile de friture			

Résidence d'artistes

Dans le cadre de sa politique d'aménagement culturel du territoire visant, entre autres, l'accès de tous à la Culture, le Département de la Seine-Maritime va mettre en place un nouveau dispositif artistique et culturel itinérant permettant d'héberger et de transporter la diversité des pratiques de la Danse à travers les territoires : le Plancher du Louxor. Cette résidence d'artistes sera installée en partenariat avec la Communauté Bray-Eawy, notamment à Neufchâtel-en-Bray.



© Pexels

Spectacles jeunesse



La Communauté Bray-Eawy organise des spectacles en direction des élèves de maternelle et de primaire de son territoire.

Près de 20 spectacles auront été organisés sur la période de Noël pour plus de 1 300 enfants de Saint-Hellier, Sainte Beuve-en-Rivière, Les Grandes-Ventes, Saint-Martin-Osmonville, Neuville-Ferrières, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Bully, Saint-Saire et Neufbosc.

Les spectacles proposés étaient "Le service après distribution du Père Noël" de Reynald Flory, "Je suis un magicien" de Frédéric Loth et "Enchantée" de Lucas Parton, magie, musique et contes étaient au programme.

Le Petit Chœur du Bray-Eawy

a donné une représentation à l'EHPAD de Neufchâtel-en-Bray le 8 décembre à 15h, puis participé à la cérémonie des illuminations et des animations de Noël dans Neufchâtel-en-Bray à 16h45 sur la place de l'église, et enfin donné une représentation en faveur du Téléthon à 17h30.

L'Orchestre de la Garde Républicaine



© Garde Républicaine

L'Orchestre de la Garde Républicaine

L'Orchestre de la Garde Républicaine, dont l'origine remonte à 1848, est composé de 120 musiciens professionnels issus des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et de Lyon.

L'orchestre d'harmonie entreprend en 1872, aux États-Unis, le cycle de ses voyages à l'étranger et le succès est immédiat. Depuis, de très nombreuses tournées ont affirmé son prestige dans le monde entier (Europe, Canada, Japon, Chine, Corée, Singapour, Kazakhstan...).

Dirigé par le colonel François Boulanger, lauréat de concours internationaux et titulaire de cinq prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, l'Orchestre de la Garde Républicaine peut se produire en différentes formations (orchestre d'harmonie, orchestre à cordes, orchestre symphonique, quatuor à cordes), tant pour illustrer des prestations officielles (dîners à l'Élysée, commémorations, soirées de gala), que pour s'intégrer aux saisons musicales des grandes salles de concerts et des festivals.

L'Orchestre de la Garde Républicaine est en mesure d'interpréter tout le répertoire musical classique du XVII^e siècle à nos jours. Certains grands compositeurs ont exécuté leurs propres œuvres à la tête de l'orchestre d'harmonie. La *Cantate* de Camille Saint-Saëns ou le *Boléro* de Maurice Ravel dirigés par leurs auteurs, quel bel hommage pour cette formation ! Florent Schmitt a même écrit spécialement *Les Dionysiaques*.

Sa discographie, initiée au début du XX^e siècle, comporte de très nombreux enregistrements, réalisés par les différents chefs qui se sont succédés à la tête de cette prestigieuse formation.

Au cours de la saison 2018-2019, l'Orchestre de la Garde Républicaine se produira notamment à Paris au Théâtre des Champs-Élysées, à l'Hôtel de Ville, en la Cathédrale St Louis des Invalides, à la Philharmonie de Paris mais également en régions, à l'ouverture du festival international de musique de Besançon, à l'opéra de Toulon, Montpellier, Rennes, Clermont-Ferrand... **et prochainement à Neufchâtel-en-Bray lors de la Cérémonie des Vœux !**



La Communauté Bray-Eawy offre aux habitants du territoire un concert de la Garde Républicaine pour le Nouvel An le vendredi 18 janvier 2019 à 20h30 au Théâtre Robert Auzelle de Neufchâtel-en-Bray.

Réservations obligatoires ☎ 02.32.97.45.65

Sous la direction de

Sébastien Billard – chef-adjoint, originaire de Normandie

Après des études de clarinette à Rouen et de direction d'orchestre à Reims, Sébastien Billard entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il reçoit l'enseignement de Jean-Sébastien Bereau, Mickael Levinas, Jean-Claude Raynaud, Frédéric Durieux, Jacques Charpentier et Michel Merlet. Il obtient un Premier Prix de direction d'orchestre pour lequel il reçoit le Prix Jean-Paul Rieunier, et poursuit sa formation auprès de Myung Whun Chung et lors de sessions avec les orchestres d'Avignon et de Nancy.



Après avoir dirigé les orchestres du conservatoire de Rouen, les orchestres universitaires du Chœur, l'Orchestre des Grandes Écoles, et l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris, Sébastien Billard entre à l'Orchestre de la Garde Républicaine en 1997 comme chef-adjoint. Depuis, il y dirige un large répertoire avec les plus grands solistes internationaux.

Sébastien Billard est également invité par les orchestres de Cannes, Bayonne, Nice, Nuremberg et Avignon avec lesquels il entretient une étroite collaboration. Il est aussi régulièrement sollicité pour la direction artistique d'enregistrements.

L'Orchestre de la Garde Républicaine



Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"

Pour cette première édition avec musique, contes, magie, tous les publics étaient visés, que ce soit les scolaires avec un sextuor de cuivres qui est venu toute la journée au groupe scolaire des Grandes-Ventes, du chant dans l'EHPAD de Saint-Saëns, des soirées de contes, ... Tout pour pouvoir se rencontrer en Bray-Eawy !

Scannez ce QR code
et revivez
un extrait du concert



2500 spectateurs
11 spectacles **12 000 €**
de budget Bray-Eawy
avec le concours du Département,
du PETR et de Leclerc



Grosse affluence, le 8 juin, place du 11 novembre à Neufchâtel-en-Bray.



Michel Gomez, du haut niveau au sport-loisir : rien que pour le plaisir

À 67 ans, **Michel Gomez, joueur et entraîneur de basket** a tutoyé les étoiles dans des clubs prestigieux français ou étrangers et en Équipe de France. Aujourd'hui, il coache le club de Saint-Saëns.

Les débuts

“Au départ, j’avais aidé le club en donnant du matériel à l’époque (maillots, ballons). Je suis revenu vivre dans ma maison de Montérolier en 1999. J’ai commencé à jouer avec eux, à les entraîner un peu. J’ai un esprit de formateur. L’idée, c’est de faire progresser les gamins, ils nous apprennent beaucoup. C’est autre chose quand on entraîne des adultes. J’ai plus de réussite avec les équipes de jeunes que je n’en ai eu avec les professionnels. Les gamins vous enrichissent. J’ai le même langage avec les professionnels qu’avec eux. De nos jours, on est plus des professeurs devant eux alors que c’est eux qui nous enrichissent.”



© Liberté Bonhomme Libre

Le plaisir

“Le sport doit être une base de plaisir. Si ce n’est pas ça, il faut arrêter. Il faut aller ailleurs. Moi, je suis là pour prendre du plaisir. Ça fait 60 ans que je fais du sport. Sans mon instituteur, je n’aurais pas connu le sport. En cour de récréation, il y avait un panneau, un ballon : on tapait le ballon. Quand je passe devant une école, me vient encore l’envie d’entrer et d’aller dire aux gamins : “Venez, on va jouer au basket.” Il existe une vraie dynamique sportive dans le monde rural. Ce n’est pas forcément dans les plus grands clubs qu’on sort les plus grands joueurs. Il faudrait réussir à développer des postes de formateurs/éducateurs mutualisés. Il faut comprendre que le sport de haut niveau vient forcément de la base. J’ai eu la chance d’avoir un entraîneur de gymnastique qui m’a émerveillé, qui m’a transmis le plaisir du sport,

et pourtant c’est un sport individuel. M’est venu ensuite le plaisir de transmettre. J’ai commencé entraîneur de gymnastique, j’avais 13 ans. Puis un professeur m’a demandé d’entraîner l’équipe de basket du lycée à 14 ans, toujours dans le plaisir et dans le partage. Le conseil que je pourrais donner aux jeunes, ce serait qu’ils prennent du plaisir et qu’ils le partagent. Que les coachs arrêtent de leur mettre la pression inutile sur le résultat. Les clubs que j’entraîne actuellement, à aucun moment je ne leur demande de gagner. Moi, je suis le pur produit du bénévolat. Je viens de St-Étienne-du-Rouvray, du foyer stéphanois. C’étaient des quartiers difficiles. J’ai eu la chance de tomber sur des bénévoles extraordinaires, qui m’ont soutenu, aidé. C’est l’entraîneur qui m’a payé mon 1^{er} déplacement en train. Quand des enfants sont en difficulté, il faut les aider. C’est la première fonction des clubs, avant d’être premier du championnat.”

Michel Gomez est également le Président-fondateur en 2004 de l’association “Passion sans frontière” qui réalise des actions d’aide humanitaire autour du sport et organise chaque année des camps de basket.

La base

“J’ai commencé à la base. Il n’y a que la base qui m’intéresse. Si vous jouez bien et que vous collaborez bien, vous ne pouvez que gagner. Moi j’ai mis 3 valeurs de jeu en basket : défendre, courir, passer. Si vous ne faites pas ces 3 valeurs de jeu-là, vous n’y arriverez pas. J’insiste pour que les jeunes entraîneurs mettent des valeurs comme ça à leurs équipes et les fassent participer. On est trop scolaire. Parfois sur le terrain, les coachs reproduisent l’école. Avec moi, lors de la première séance avec les enfants, je leur propose de crier. Nous, on ne fait que les fondamentaux, que la technique. À l’école, fais-tu des dictées tout de suite ? Non, tu as appris l’alphabet d’abord, les mots, tu as appris à les relier. Le basket, c’est ça : tu apprends à passer, à dribbler, à courir, à jouer avec tes partenaires. Avec moi, il n’y a pas de jeu. Si tu veux jouer, tu n’as pas besoin de moi. Si tu veux apprendre, tu as peut-être besoin de moi. Le basket est un des sports les plus techniques : on a les appuis, et les mains. C’est plus compliqué de travailler les deux en même temps. Pour avoir mon diplôme d’entraîneur, la première chose que j’ai faite, c’est d’étudier l’anatomie et les os. J’ai toujours été attiré par le corps humain. Maintenant, ce qui m’intéresse c’est le fonctionnement cérébral. C’est important que les entraîneurs connaissent le corps et puissent expliquer aux gamins : “là, tu étires l’ischio-jambier.”

“Il existe une vraie dynamique sportive dans le monde rural.”

 passionsansfrontiere.com et fastbreakcamp.fr

Votre Communauté de Communes se structure dès le 1^{er} janvier 2019

5 pôles de compétences à votre service

- > Le Pôle Aménagement du territoire et Développement économique, dont le Tourisme, sous la responsabilité de Clothilde MORISSET
clothilde.morisset@brayeawy.fr
- > Le Pôle Services à la Population et Cadre de vie, sous la responsabilité de Aude DE BOISGENCY
aude.deboisgency@brayeawy.fr
- > Le Pôle Administration Générale : Marchés publics, Affaires juridiques, Finances, RH, Secrétariat des assemblées, Logistique interne, sous la responsabilité de Pascal LE DORTZ, assisté de Julien ANDRU et Caroline TULOUP
pascal.ledortz@brayeawy.fr
julien.andru@brayeawy.fr
caroline.tuloup@brayeawy.fr
- > Le Pôle Action Culturelle, sous la responsabilité de Ludovic MAQUIN
ludovic.maquin@brayeawy.fr
- > Le Pôle Technique : Bâtiments et Infrastructures, Logistique externe, sous la responsabilité de Florian HEMBERT
florian.hembert@brayeawy.fr
- > Le Pôle Environnement : Collecte des Ordures Ménagères, Déchetteries, Collecte des PAV (Points d'Apport Volontaire), Brigade verte, sous la responsabilité de Laurence PHOLOPPE
laurence.pholoppe@brayeawy.fr
- > La Direction Générale des Services est sous la responsabilité de Sophie Montreuil
sophie.montreuil@brayeawy.fr

Accompagnés d'une équipe de techniciens spécialisés que vous pourrez retrouver sur notre organigramme sur www.brayeawy.fr



Un technicien travaux à la disposition des communes

Dans le cadre de conseils techniques de mise en œuvre, comme l'aide au montage des dossiers de demande de subvention (notice technique) ou à la rédaction de pièces techniques de marchés publics,

le technicien peut être mis à la disposition des communes du territoire, à raison d'**une demi-journée gratuite par an et par commune**. Au-delà, le taux horaire applicable est de 40€ de l'heure.

La Communauté Bray-Eawy a sa page Facebook

Afin de rester au plus proche de vous, une page Communauté Bray-Eawy est désormais sur Facebook pour vous livrer les dernières actualités ou vous informer le plus rapidement possible.

Rejoignez la communauté...



de la Communauté !



Un nouveau site web

Au printemps 2019, vous pourrez (re)découvrir le site web de la Communauté Bray-Eawy avec un design responsive (adapté à tous les terminaux : mobile, tablette, ordinateur...), qui vous permettra de naviguer de façon plus claire et aérée.

L'année 2018 en images



Les Élus de la Communauté Bray-Eawy visitent le SMEDAR



Visite d'une piscine similaire au futur centre aquatique



Le Conseil Communautaire en septembre 2018



Repas des Aînés, chaque année le 1^{er} mercredi de juillet



Les commémorations du 8 mai à Neufchâtel-en-Bray



Réunion publique à Maucombe



Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy

a le plaisir de vous convier à la
Cérémonie des Vœux
le vendredi 18 janvier 2019
à 18h à la salle des fêtes
de Neufchâtel-en-Bray

La cérémonie sera suivie
d'un cocktail et du

Concert
de la Garde Républicaine

Sous la direction de Sébastien Billard

à 20h30 au Théâtre Robert Auzelle
de Neufchâtel-en-Bray

Réservations obligatoires ☎ 02.32.97.45.65

ou par mail contact@brayeawy.fr

